|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | | |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | | |  | | --- | | **Où est passé notre Prades-le-Lez ?**  « Où est passé notre Prades le Lez ? » c’est un commentaire d’une Pradéenne qui résonne dans les rangs des Citoyens de Prades-Le-Lez.  Alors que toutes les communes autour ont su conjuguer traditions et transition écologique, à Prades-Le-Lez, des décisions sont prises sans concertation pour satisfaire l’équipe municipale et, sans doute, une minorité d’entre nous.  Des décisions unilatérales, qui ne respectent en rien les promesses de concertation vendues lors de la campagne électorale 2020 par l’équipe en place.  Une gouvernance municipale qui prône la démocratie participative mais qui n’en utilise que le seul outil qui l'arrange : le budget participatif.  A quand une vraie consultation de TOUS les Pradéens sur les sujets qui leur tiennent à cœur et qui les concernent ? Tradition bouvine, feux d’artifices, festivités, rond-point de Girac, mobilité, stationnement et bien d’autres…  Les Citoyens de Prades-Le-Lez pensent que la transition écologique, et notamment celle de notre commune doit passer par l’adhésion du plus grand nombre pour avoir des chances d’aboutir.  Les décisions unilatérales, prises à la demande du président de la Métropole ou sur la base de motivations écologiques douteuse et d’idéologies partisanes sont au contraire contre productives.  Et en parallèle, la municipalité défend le projet immobilier des Pendances, prévoyant de sacrifier un espace boisé non artificialisé à l’entrée Sud de Prades-le-Lez, en contradiction avec les conclusions du le Rapporteur Public. Sans commentaire.  A ce sujet, nous souhaitions vous informer que le Conseil d’Etat a donné raison à l’association « Bien Vivre aux Pendances » sur la base des conclusions du Rapporteur Public. La municipalité de Prades-Le-Lez a donc été condamnée à verser, avec l’argent du contribuable, des indemnités pour frais de justice, à l’association et à ses membres.  Les Citoyens de Prades-Le-Lez mènerons la transition écologique ENSEMBLE en respectant nos Traditions et nos espaces !  Nous nous préparons à l’alternance pour faire évoluer notre village dans l’intérêt de TOUS.  Venez nous rejoindre !  Bonne rentrée  Elise LE ROY Rachid KHENFOUF  [citoyensdepradeslez@gmail.com](mailto:citoyensdepradeslez@gmail.com)  Facebook | |  | |  | | | | | |